

LES SUBVENTIONS AGRICOLES: ENTRE THEORIE ET PRATIQUE

Pr. RAHAL Ali et Mr. BENTERKI Azzedine
Université de Batna, Algérie.

Résumé: Ce papier se propose, après un rappel du contenu des accords régissant le commerce international des produits agricoles au sein de l'organisation mondiale du commerce, de mettre en évidence le large fossé qui sépare théorie et pratique en matière de subventions agricoles ce qui nous permettra d'engager une réflexion sur le quoi faire?

ملخص:
بعد عرض للاتفاقيات التي تحكم التجارة الدولية للمنتجات الفلاحية داخل المنظمة العالمية للتجارة، هذه الورقة تحاول إبراز الفجوة الواسعة بين النظري والتطبيق فيما يخص الدعم الفلاحي، الشيء الذي يمكننا من طرح فكرة عامة فيما يخص العمل؟

"Il est hypocrite de prêcher les bienfaits du libre-échange et de la libéralisation des marchés et de dresser ensuite des obstacles précisément sur ces marchés où les pays en développement ont un avantage comparatif."

Nicolas Stern, Economiste en chef à la Banque mondiale

Introduction:

Le Cycle d'Uruguay 1986/1994 a engendré le premier accord multilatéral consacré au secteur agricole. Celui-ci marque un progrès appréciable vers l'instauration de l'ordre et d'une concurrence loyale dans un secteur moins soumis à distorsions. Il a été mis en œuvre sur une période de six ans (et est toujours mis en œuvre pour les pays en développement pour une période de dix ans) à partir de 1995. L'accord du Cycle d'Uruguay incluait un engagement de poursuivre la réforme au moyen de nouvelles négociations. Celles-ci ont été engagées en 2000, comme l'exigeait l'accord sur l'agriculture qui vise à réformer le commerce dans ce secteur et à renforcer le rôle du marché dans l'orientation des politiques appliquées, ce qui améliorerait la prévisibilité et la sécurité pour les pays importateurs comme pour les pays exportateurs.

Les nouveaux engagements et règles portent sur les questions suivantes: 1/ accès aux marchés; 2/ soutien interne; 3/ subventions à l'exportation¹.

1/Accès aux marchés: “droits de douane uniquement”, s’il vous plaît est le mot d’ordre de l’OMC.

La nouvelle règle en matière d’accès aux marchés produits agricoles est “droits de douane uniquement”. Avant le Cycle d’Uruguay, les importations de certains produits agricoles étaient limitées par des contingents et d’autres mesures non tarifaires. Ceux-ci ont été remplacés par des droits de douane qui assuraient un degré de protection à peu près équivalent: si la mesure antérieure avait pour effet de majorer les prix intérieurs de 75 pour cent par rapport aux prix mondiaux, le nouveau droit de douane pourrait être d’environ 75 pour cent (cette manière de convertir en droits de douane les contingents et d’autres types de mesures est appelée “tarification”).

Pour tous les produits agricoles, les droits de douane et contingents tarifaires faisant l’objet des nouveaux engagements ont pris effet en 1995. Les participants au Cycle d’Uruguay sont convenus que les pays développés réduiraient les droits de douane (dans le cas des contingents tarifaires, les taux les plus élevés applicables hors contingent) de 36 pour cent en moyenne, par tranches égales sur six ans. Les pays en développement réduiraient leurs droits de 24 pour cent sur dix ans.

S’agissant des produits pour lesquels les restrictions non tarifaires ont été converties en droits de douane, les gouvernements sont autorisés à prendre des mesures d’urgence spéciales (“sauvegardes spéciales”) afin de protéger leurs agriculteurs contre une baisse soudaine des prix ou un accroissement des importations. L’accord précise néanmoins quand et comment ces mesures d’urgence peuvent être adoptées (par exemple, elles ne peuvent pas s’appliquer à des importations effectuées dans le cadre d’un contingent tarifaire).

2/ Soutien interne: quand il est autorisé et quand il ne l’est pas.

Ce que l’on reproche surtout aux mesures visant à soutenir les prix intérieurs, ou à subventionner la production d’une autre manière, c’est qu’elles encouragent la surproduction, laquelle élimine les produits importés du marché ou conduit à subventionner les exportations et à pratiquer le dumping sur les marchés mondiaux. L’accord sur l’agriculture fait la distinction entre les programmes de soutien qui ont pour effet de stimuler directement la production, et ceux qui sont considérés comme n’ayant pas d’effets directs.

Les mesures intérieures ayant une incidence directe sur la production et le commerce doivent être réduites. Les membres de l’OMC ont évalué

le soutien de ce type qu'ils ont accordé chaque année à l'agriculture (en calculant la "mesure globale du soutien totale" ou "MGS totale") pendant la période de base 1986-1988. Les pays développés ont accepté de réduire ces chiffres de 20 pour cent en six ans à compter de 1995. Les pays en développement sont convenus de procéder à une réduction de 13 pour cent sur dix ans. Les pays les moins avancés ne sont tenus de faire aucune réduction. (Ce type de soutien interne est parfois appelé la "catégorie orange", en référence au feu orange pour la circulation, qui signifie "ralentir".)

Les mesures ayant une incidence minimale sur le commerce peuvent être adoptées librement et sont classées dans la catégorie "verte" (par analogie avec le feu vert pour la circulation). Elles comprennent les services assurés par les pouvoirs publics tels que la recherche, la santé publique, l'infrastructure et la sécurité alimentaire. Elles comprennent aussi les paiements versés directement aux agriculteurs qui n'ont pas pour effet de stimuler la production, comme certaines formes de soutien direct des revenus, l'aide à la restructuration des exploitations agricoles, et les paiements directs dans le cadre de programmes de protection de l'environnement et d'assistance aux régions.

Néanmoins faut-il souligner le caractère factice de l'affirmation selon laquelle il n'y aurait point d'effet distorsif sur les échanges des aides directes. Le découplage ne serait en fait qu'un leurre en effet toute somme versée a un effet direct ou indirect sur sa capacité de production. Les aides directes découplées sont protectionnistes en soi parce que seules les pays occidentaux ont les moyens de les octroyer.

Les mesures suivantes sont aussi autorisées: certains paiements directs aux agriculteurs qui sont tenus de limiter la production (appelées parfois mesures de la "catégorie bleue"). Certains programmes d'aide de l'État en faveur du développement agricole et rural dans les pays en développement, et d'autres mesures de soutien dont l'ampleur est modeste ("*de minimis*") par rapport à la valeur totale du produit ou des produits bénéficiaires (5 pour cent ou moins dans le cas des pays développés et 10 pour cent ou moins pour les pays en développement).

3/Subventions à l'exportation: limitation des dépenses et des quantités.

L'accord sur l'agriculture proscrit les subventions à l'exportation de produits agricoles, sauf lorsqu'elles sont spécifiées dans les listes

d'engagements des membres, auquel cas ceux-ci sont tenus de réduire à la fois les montants des dépenses effectuées à ce titre et les quantités d'exportations subventionnées. En prenant les moyennes de 1986-1990 comme niveau de base, les pays développés ont accepté de réduire de 36 pour cent la valeur des subventions à l'exportation pendant une période de six ans à compter de 1995 (24 pour cent sur dix ans pour les pays en développement). Ils ont aussi convenus de réduire de 21 pour cent en six ans les quantités d'exportations subventionnées (14 pour cent sur dix ans pour les pays en développement). Les pays les moins avancés ne sont tenus de faire aucune réduction.

Pendant les six années de la période de mise en œuvre, les pays en développement sont autorisés, sous certaines conditions, à recourir au subventionnement pour réduire les coûts de commercialisation et de transport des produits exportés.

Ainsi, les subventions agricoles qui permettent aux agriculteurs dans les pays industrialisés de vendre leurs produits à des prix anormalement bas, et les tarifs douaniers qui font que les produits importés du monde en développement sont hors de prix sur les marchés des pays riches, s'apparentent à des politiques faussant le commerce international.

L'accord sur l'agriculture fait actuellement l'objet à Genève de nouvelles négociations qui devraient se terminer en 2005. Ce nouveau cycle de négociations a débuté à Doha (Qatar) en novembre 2001, lorsque les pays industrialisés ont pour la première fois décidé d'entamer des négociations globales en vue d'éliminer progressivement toutes les subventions agricoles. Cependant, des différends durables ont pour l'instant empêché tout progrès. Comment on est arrivé à cet état des lieux?

Les acteurs principaux:

Aux Etats Unis, la pratique des "aides" aux agriculteurs remonte loin dans le temps : pendant les années 30 celles de la dépression, elles ont été renforcées dans les années 50 par la création de programmes d'aide alimentaire à l'étranger. Le Tiers monde, mal nourri, en pleine expansion démographique, quel débouché ! En 1999, près d'un cinquième des exportations américaines ont été effectuées par le canal de l'aide alimentaire².

En Europe, le "marché commun" agricole qui s'est mit en place à partir de 1962 entre les 6 pays fondateurs de la CEE et pour

concurrencer la puissance exportatrice de l'agriculture étasunienne, qui produit massivement, à des coûts moindres, doit tirer ses prix vers le bas. Pour cela, Bruxelles s'engage à "aider" les agriculteurs, c'est à dire à compenser le manque à gagner qu'ils vont subir en baissant artificiellement leurs prix. Où trouver l'argent des subventions ? En taxant les produits agricoles des pays "tiers", c'est à dire non membres de la Communauté, à leur entrée sur le marché européen. Ce sont les fameux "prélèvements obligatoires" qui sont "restitués" sous forme de subventions aux agriculteurs européens. C'est du protectionnisme pur et simple.

A coté des deux principaux exportateurs agricoles: l'Europe exporte pour 240 milliards d'euros de biens agricoles, les Etats-Unis pour 61 milliards³. D'autres cas de figure sont à signaler⁴:

1/ Les pays libre-échangistes, c'est-à-dire le groupe de Cairns* (dénommé ainsi en raison de sa réunion initiale en 1986 à Cairns ces nations sont au nombre de 14, les principales étant l'Argentine, l'Australie qui tire environ 40% de ses recettes d'exportation du commerce de produits agricoles, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Les autres sont le Brésil, le Chili, la Colombie Fidji, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et l'Uruguay), qui sont des exportateurs nets importants appliquent un protectionnisme sélectif et subventionnent peu leur agriculture;

2/ Les pays importateurs fortement protectionnistes qui subventionnent de manière considérable leurs agricultures, mais n'exportent que très marginalement comme la Suisse, la Norvège et le Japon (ou les importations de riz sont prohibées, sous prétexte d'assurer la sécurité alimentaire dans une production à la base de l'alimentation traditionnelle).

les subventions agricoles entre théorie et pratique:

Si L'OMC a limité en théorie les subventions liées à la production agricole à 60 milliards de dollars par an pour l'Union européenne, à 30 milliards pour le Japon et 19 milliards pour les États-Unis⁵. L'administration Bush, en parfaite contradiction avec le credo libre-échangiste qu'elle affiche, a fait voter au mois de mai de l'année 2002,

* Le groupe de Cairns regroupe les pays suivants: Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Iles Fidji, Indonésie, Malaisie, Nouvelle Zélande, Paraguay, Philippines, Afrique du Sud, Thaïlande, Uruguay.

une "farm bill" qui tire encore un peu plus vers le haut la montagne de subventions attribuées aux agriculteurs américains. Le projet de loi agricole autorise des subventions d'une valeur de US\$ 173,5 milliards durant une période de dix ans, dont \$73 milliards pour la seule période 2002-2007, soit une augmentation de 70 pour cent par rapport au niveau précédent⁶. Les subventions existantes augmentent en ce qui concerne les graines de soja, le blé et le maïs. De nouvelles subventions sont appliquées aux cacahuètes, aux lentilles, aux pois chiches et aux produits laitiers. Les subventions au miel, à la laine et au mohair, qui avaient été abandonnées antérieurement, ont été rétablies. En 2001, les dépenses des EU en matière de soutien à l'agriculture se sont élevées à près de 25 milliards d'euros, celles de l'UE à 44,6 milliards d'euros³ (plus de la moitié de son budget).

En 2001, les aides accordées aux agriculteurs des pays riches équivalaient en moyenne à 31% des revenus agricoles de ces pays. Les moins subventionnées sont les agriculteurs de Nouvelle-Zélande⁴, avec 1%, contre 69% en Suisse (voir tab n°1). Deux tiers des soutiens versés l'ont été sous forme d'aides aux prix. Les niveaux des subventions accordées dans l'Union européenne (environ 35%) ont été nettement plus élevés que ceux accordés au Canada et aux États-Unis (environ 20%), précise le FMI.

Si nous totalisons les subventions agricoles dans les pays développés (Union européenne, États-Unis, Japon, Australie...),

Tab n° 1 Subventions agricoles dans les pays de l'OCDE:
millions de dollars Américains

Pays	19 99	20 00	20 01	20 02	20 03
Australie	16 58	13 52	11 71	12 32	
Canada	50 06	55 33	53 08	59 69	
Etats-Unis d'Amérique	99 529	92 797	97 442	90 273	
Hongrie	14 74	12 06	12 28	17 97	
Islande	18 6	16 5	12 4	13 9	
Japon	66 400	67 480	57 338	55 687	
Norvège	28 56	24 93	23 54	28 73	
Nouvelle-Zélande	17 9	16 7	12 6	18 9	
Pologne	34 82	22 54	23 88	23 87	
République tchèque	92 5	65 8	97 5	11 86	
Slovaquie	44 2	40 1	26 8	38 6	
Suisse	58 02	49 77	49 27	55 26	

nous arrivons à des chiffres exorbitants: l'OCDE parlait en 1998 de 362 milliards de dollars. En 2001, le montant total des aides accordées à leurs agriculteurs par les pays riches, Etats Unis, Europe des 15, Japon, s'élevait à 311 milliards de dollars⁷, **soit 7 fois autant que l'aide au développement, ou encore l'équivalent du PIB de toute l'Afrique subsaharienne**. Cette aide des pays riches à leurs agriculteurs n'a cessé de s'accroître, alors même que leur nombre diminuait. Le secteur agricole concerne dorénavant moins de 5% de la population active des pays du Nord, alors qu'il occupe plus de 50%, des actifs du Sud et représente la plus grande partie de leur PIB.

L'Europe et les Etats-Unis, qui s'étaient engagés en novembre 2001 à Doha sur le principe de l'élimination à terme des subventions, traînaient depuis les pieds au point que les pays en développement avaient manifesté clairement leur impatience à Montréal en juillet 2003 lors des pourparlers préparatoires à la conférence ministérielle de septembre qui s'est déroulé à Cancun au Mexique. Nombre d'observateurs et chercheurs affirment que la compétitivité agroalimentaire occidentale s'explique non seulement par les aides directes et indirectes, individuelles et collectives, agricoles et non agricoles, mais aussi et surtout par toutes celles du passe qui ont bâti des avantages structurelles pour leurs agriculteurs [sols améliorés, équipements performants, savoir faire et technicité élevée, systèmes bancaires innovant...].

Subventions des Etats-Unis : qui en profite ?

D'après le Cato Institute, un institut de recherches de Washington, bien que les groupes de pression des agriculteurs affirment que les aides gouvernementales bénéficient aux petits exploitants agricoles et aux communautés vulnérables, 58 % au moins des agriculteurs américains ne reçoivent aucune subvention. Les producteurs de cinq végétaux -- blé, soja, maïs, riz et coton -- reçoivent 90 % de toutes les aides agricoles fédérales. Pendant la saison agricole 2001/02, les agriculteurs ont reçu en moyenne 230 dollars pour chaque acre de coton, contre 40-50 dollars pour le blé et le maïs. D'après le Département américain de l'agriculture, dans le secteur du coton, plus de 73 % des subventions sont accordées aux 10 % d'agriculteurs les plus riches du secteur ; 25 % des subventions sont accordées au 1 % les plus riches⁸. Quels sont les impacts sur les pays en voie de développement?

Impacts des subventions agricoles sur les PVD:

1/ famine

Les pays développées occupant les premières places au niveau mondial à commencer par le niveau de vie de leurs populations, de leurs industrie, des services, des systèmes de santé, de transport et je ne sais quoi encore arrivent encore à tricher sur le commerce international en subventionnant à outrance leurs agriculteurs et par la même provoquant misère et pauvreté chez beaucoup d'autres peuples. Comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres. La honte. Plus de 800 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, s'alarme le Programme alimentaire mondial⁹.

Mais ce n'est pas tout. Les Etats riches ne produisent pas seulement plus qu'il n'en faut. Ils vendent ensuite les surplus à des «prix inférieurs de plus d'un tiers aux coûts de production», relève une étude d'Oxfam, une organisation non gouvernementale (ONG) britannique active dans le domaine de l'agriculture et qui lutte contre la faim dans le monde. Ainsi en s'attend à de graves conséquences sur les exportations agricoles des pays en développement. Les subventions soutiendront une forte augmentation de la production nationale américaine, en bloquant une partie importante des importations de l'étranger. Etant donné que les Etats-Unis constituent 19 pour cent des exportations agricoles mondiales, les prix de ces produits sur les marchés mondiaux baisseront de 10 à 15 pour cent, selon les experts¹⁰.

Selon un rapport 2002 de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), les distorsions du marché, provoquées par la surproduction et le protectionnisme des pays industrialisés, maintiennent environ un milliard de personnes dans la pauvreté. «Protectionnisme», car les pays en développement se heurtent à des barrières douanières bien plus élevées que celles que les Etats industrialisés doivent franchir. Oxfam évalue à 100 milliards de dollars le coût que les pays pauvres doivent payer pour atteindre les étalages des magasins des pays riches. Détail curieux, ce montant correspond au double de l'aide qui leur est fournie¹¹.

Au Sommet mondial sur le développement durable tenu l'an dernier en Afrique du Sud, les négociateurs des pays en développement voulait obtenir une déclaration demandant l'élimination rapide des subventions. Mais les représentants des pays industrialisés, principalement l'UE, ont quitté la salle de réunion.

Le commissaire européen au Commerce Pascal Lamy a réitéré à Cancun la proposition d'éliminer certaines subventions agricoles qui nuisent à l'économie des pays en développement. Il a dit attendre de ceux-ci une "liste" des produits qui seraient concernés.

2/ perte de marché: nous nous intéresseront à deux produits de l'agriculture: le coton et le sucre.

a) le coton

Pendant la saison 2001/02, le Gouvernement américain a accordé à ses producteurs de coton des aides supérieures à la valeur des récoltes : 3,9 milliards de dollars, (soit deux fois plus qu'en 1992, ce chiffre est trois fois plus élevé que l'aide extérieure des États-Unis à l'Afrique) de subventions pour des récoltes évaluées à 3 milliards de dollars¹². Ces

subventions ont favorisé la surproduction aux Etats-Unis et se sont traduites par l'arrivée massive sur le marché mondial de coton vendu à des prix inférieurs aux coûts de production. Les cours ont alors baissé à des niveaux auxquels les concurrents ont du mal à survivre.

S'il y a un facteur dominant qui justifie la chute des cours mondiaux des produits agricoles et notamment le coton, c'est assurément les subventions dont bénéficient de la part de leurs gouvernements respectifs les producteurs américains et européens. Les subventions agricoles y sont si alléchantes que les risques de surproduction sont permanents. Les chiffres sont éloquentes en la matière. La production de coton aux USA a augmenté de 700 000 tonnes entre 2000/2001 et 2001/2002.

Les subventions versées par les États-Unis à leurs producteurs de coton, mènent à la réduction des revenus des agriculteurs pauvres d'Afrique de l'Ouest, d'Asie centrale, d'Asie du Sud et d'autres régions du monde.

Dans ce contexte de tension, les pays d'Afrique Caraïbes Pacifiques (ACP) ont soutenu la demande de quatre pays africains producteurs de coton (Bénin, Mali, Burkina Faso et Tchad). Ceux-ci ont demandé à l'OMC de prendre des mesures pour sauver la production de coton dans leur pays, qui est en péril par la faute des subventions aux producteurs américains de coton. Alors que le coton africain est aujourd'hui est de meilleure qualité et le plus compétitif, il a perdu des parts de marché importantes au profit du coton américain dont la compétitivité, trois fois moindre à la production, est assurée par d'énormes subventions. Le coton est un cas d'école en matière de subventions publiques qui causent une distorsion de concurrence d'autant plus injuste qu'elle touche des pays parmi les plus pauvres.

En Afrique de l'Ouest, la baisse des recettes à l'exportation dépasse le montant de l'aide économique accordée par Washington. D'après Oxfam, en 2001, le Mali a reçu 37,7 millions de dollars d'aide américaine mais a perdu 43 millions de dollars en grande partie à cause des subventions des Etats-Unis¹³. Le montant total des subventions accordées aux 25 000 producteurs de coton américain est supérieur au produit intérieur brut du Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres du monde, où plus de 2 millions de personnes vivent du coton.

Il est principalement reproché aux subventions agricoles de nuire directement aux efforts faits par les pays donateurs, y compris les Etats-Unis, en vue de combattre la pauvreté dans les pays en développement.

On estime que 96 % de tous les agriculteurs du monde vivent dans des pays en développement et que quelque 2,5 milliards de personnes dépendent de l'agriculture. Beaucoup cherchent à s'extraire de la pauvreté en commerçant selon des pratiques loyales. Mais, au fil des ans, les termes défavorables de l'échange ont contribué pour beaucoup à faire reculer les parts de marché détenues par les pays pauvres. D'après l'OMC, la part des pays en développement dans les exportations agricoles mondiales est passée de 40 % en 1961 à 35 % l'an dernier.

"Il n'y a aucun intérêt à donner d'une main ce que l'on reprend de l'autre, a déclaré à propos des subventions agricoles le Secrétaire général de l'ONU au Sommet alimentaire mondial de juin 2002. Mettez-vous à la place d'un petit pays en développement qui ne peut exporter ses produits agricoles en raison des restrictions et des tarifs douaniers, un petit pays qui, même s'il pouvait exporter, ne peut pas rivaliser sur le marché mondial parce que les agriculteurs plus fortunés des pays plus riches sont fortement subventionnés¹⁴."

Le Brésil aussi conteste les subventions des Etats-Unis dans le secteur du coton, car affirme-t-il, le montant de 2002 est deux fois supérieur à celui de 1992. L'OMC limite à 19 milliards de dollars par an le montant total des sommes que les Etats-Unis peuvent accorder à certains types de programmes agricoles. Mais, en utilisant un système complexe d'aides, de subventions et de crédits agricoles, Washington y consacre en fait environ 49 milliards de dollars par an². Pire encore Les producteurs de coton, qui sont principalement de grandes entreprises agricoles, devraient recevoir 2,5 milliards de dollars supplémentaires par an pendant les six années à venir.

Le Brésil a déposé vendredi 27 septembre 2002 devant l'OMC des plaintes contre les Etats-Unis et l'Union européenne concernant leurs subventions aux exportations de coton et de sucre.

b) le sucre

Lorsque des détracteurs reprochent aux Etats-Unis les répercussions négatives de leurs subventions, Washington renvoie souvent la critique aux 15 membres de l'UE, en affirmant que les subventions de cette région sont bien pires. D'après les estimations, les subventions et autres aides accordées aux agriculteurs de l'UE se sont l'an dernier élevées à 93 milliards de dollars, soit près du double des 49 milliards de dollars octroyés par les Etats-Unis. Pour illustrer l'absurdité des subventions au regard du développement humain, l'économiste en chef de la Banque mondiale, Nicholas Stern, cite l'exemple d'une vache européenne, qui

reçoit en moyenne 2,5 dollars de subventions par jour alors que 75 % des Africains vivent avec moins de 2 dollars par jour. Ces subventions ont permis à la région de dominer le commerce mondial même dans le cas des produits agricoles les plus inattendus.

"Certaines conséquences sont bizarres, poursuit M. Stern. Nous voyons des cultures de canne à sucre en Finlande alors que les producteurs et coupeurs pauvres de canne à sucre des tropiques ont du mal à joindre les deux bouts." Bien que ses coûts de production soient plus de deux fois supérieurs à ceux de pays ayant un avantage comparatif naturel comme le Brésil, la Thaïlande et le Mozambique, l'UE est maintenant le deuxième exportateur mondial de sucre, alors qu'elle devait en importer il y a trente ans. L'UE accorde tous les ans environ 3,3 milliards de dollars d'aides aux exportations de sucre et, au milieu de l'année 2002, rémunérait ses raffineries à un prix garanti trois fois supérieur au cours mondial. D'après la Banque mondiale, le cours mondial du sucre a chuté de 17 % à cause des subventions de l'UE¹⁵.

Des pays comme le Mozambique, qui s'efforce de relancer ses exportations de sucre au terme de la guerre civile, n'a alors aucune chance. Au Mozambique, plus de 23 000 personnes travaillent dans l'industrie du sucre, qui est la plus grande source d'emplois. Le principal objectif économique du pays est de remettre en état ses raffineries et de porter à 40 000 le nombre de personnes travaillant dans ce secteur. Mais il doit faire face à l'effondrement du cours mondial et à l'incapacité de rivaliser avec l'UE, même en Afrique. L'an dernier, l'UE a exporté 770 000 tonnes de sucre en Algérie et 150 000 tonnes au Nigeria¹⁶.

Que faire?

Que faire? Quelles conclusions tirées? Doit on attendre la réforme de la politique agricole commune (PAC) européenne qui devrait intervenir en 2006, et qui n'ira pas obligatoirement dans le sens de l'allégement des subventions agricoles, même si l'UE subit une triple pression : un budget trop lourd à porter, l'élargissement aux pays candidats d'Europe centrale et orientale, et les engagements pris à Doha.

Les pays en voie de développement, sans exception, devraient:

1) avoir le droit d'adopter leurs propres mesures de protection agricole. Ces outils de politique doivent comprendre une définition efficace de la notion de produits stratégiques, un mécanisme de sauvegarde spécial et différencié et un mécanisme compensatoire simplifié qui leurs permettrait de se prémunir contre les subventions

agricoles du Nord. Puisque tous les pays soutiennent d'une façon ou d'une autre les revenus de leurs agriculteurs, cela ne doit pas se faire au détriment des pays en voie de développement. La protection à l'importation est le soutien le plus recommandable parce que le seul accessible aux pays pauvres donc a la majorité et sans effet de dumping.

2) Maintenir la pression sur les EU et sur l'UE Si la question a jusqu'ici été principalement débattue dans les salles de négociations de l'OMC, la campagne contre les subventions agricoles suscite depuis peu un mouvement d'opposition mondial de plus en plus important. Qu'il s'agisse des petits exploitants agricoles de l'Afrique, des ministres, des organisations non gouvernementales, des mouvements de contestation des effets de la mondialisation et des institutions multilatérales comme la Banque mondiale, les revendications sont les mêmes : les pays industrialisés doivent renoncer aux politiques restrictives qui continuent d'empêcher les pays pauvres de bénéficier des échanges commerciaux.

3) Réformer l'OMC. Des observateurs de plus en plus nombreux s'accordent à reconnaître que le problème est également en grande partie dû aux lacunes du pacte de l'OMC qui visait à régir équitablement le commerce des produits agricoles. En théorie, cet accord, qui est entré en vigueur en 1995, oblige tous les Etats membres à réduire les subventions qui nuisent au commerce. Mais de nombreuses possibilités de contourner cet accord ainsi que des réglementations favorables aux membres les plus puissants de l'OMC ont permis aux pays industrialisés non seulement d'éviter de réduire leurs subventions agricoles mais également, dans certains cas, de continuer à les augmenter.

4) Négocier pour le paiement de compensations financières au profit des pays en développement victimes des subventions. Aucun pays africain n'a encore intenté de poursuites judiciaires contre les subventions agricoles à l'OMC. Bon nombre d'entre eux sont à court de liquidités et dépendent de l'aide et de la réduction de la dette provenant des pays mêmes auxquels ils s'attaqueraient.

5) Protection et subventions. Certains pays africains ont essayé de protéger leurs marchés intérieurs vulnérables en augmentant les impositions à l'importation. Le Sénégal a imposé une surtaxe de 20 % sur le riz à bas prix qui a envahi le marché lorsque le pays a réduit de 10 % ses tarifs douaniers en 1995¹⁷. Pour empêcher leur industrie du coton de s'effondrer, des pays d'Afrique occidentale et centrale octroient tous les ans des subventions d'environ 60 millions de dollars. Mais ces dépenses

Les Subvention Agricoles. Entre Théorie Et Pratique...Pr. RAHAL Ali et BENFERKI Azzedine
sont limitées, les gouvernements devant également financer des domaines prioritaires comme la santé et l'éducation.

En Algérie une stratégie claire et cohérente reste à tracer et à exécuter en matière agricole. Si pour le moment le système des aides et subventions appliqué dans les pays développées est plutôt positif pour l'état algérien qui doit profiter de la chute des prix au niveau mondial. Certes la conjoncture économique favorable ne doit pas nous faire oublier la facture grandissante de nos importations en produits alimentaires que l'Algérie peut aisément produire. Pour cela l'Algérie doit subventionner son agriculture (d'autant plus que la situation économique et financière du pays est très favorable) dans le but d'une meilleure couverture de sa consommation alimentaire en accordant des soutiens interne par la garantie des prix à la production surtout pour les cultures stratégiques: céréales, lait, viandes ou le déficit est flagrant.

La problématique agricole pour un pays comme l'Algérie, dans un contexte de déficit alimentaire quasi structurel, octroie sa légitimité à une politique agricole qui prend en compte les méfaits et défis que soulève le cadre global des négociations commerciales multilatérales. L'insuffisance de l'offre, la dépendance de plus en plus vis à vis des sources d'approvisionnements extérieurs, soit autant de prétextes à un réexamen des éléments constituant cette question en rapport à une probable insertion de ces économies à une économie davantage globalisée.

Si 2003 a été une année faste pour le secteur agricole qui a réalisé une production record notamment en matière de céréales, ce succès notoire est attribué à la bonne pluviosité mais surtout au Programme national de développement de l'agriculture (PNDA) qui a permis de relancer le secteur et surtout d'encourager de larges franges de la population à revenir à l'agriculture comme source de richesse.

«La réussite du PNDA nous a permis de nous lancer dans une dimension sociale de l'occupation des sols, c'est-à-dire la fixation des populations, le désenclavement des régions, l'ouverture des voies d'accès et la création d'emplois et de richesses», a expliqué M. Barkat ministre de l'agriculture¹⁸.

L'encouragement à la relance des cultures industrielles est aussi nécessaire pour l'approvisionnement régulier du secteur industriel: coton, tabac, tomate etc... Les subventions à l'exportation doivent être prises en charge par l'état pour les cultures ou notre pays possède déjà un avantage

Les Subvention Agricoles. Entre Théorie Et Pratique...Pr. RAHAL Ali et BENFERKI Azzedine
comparatif certain. On peut citer à cet effet: les dattes, les cultures maraîchères précoces.

A cet égard le problème du foncier doit être réglé une fois pour toute, tout comme la relation banque - exploitation agricole. Des fonds de garantie des prêts doivent être instaurés à l'instar de ce qui a été fait pour les PME/PMI. Beaucoup de travail reste à faire aussi dans le domaine de l'irrigation.

Conclusion: subventionné l'agriculture doit être le mot d'ordre en Algérie pour éviter des situations paranoïaques ou une vache en occident ait un revenu plus élevé qu'un humain en Afrique.

NOTES.

¹ - www.wto.org: Comprendre l'OMC: les accords .Agriculture – des marchés plus équitables pour les agriculteurs.

² AEDEV. Danielle Beaugendre: Après le sommet France Afrique 22/03/2003.

³ Ph J: courrierinternationa.com Europe-Etats-Unis. Réforme agricole entre riche.24/12/2003.

⁴ Michel Rainelli: l'Organisation mondiale du commerce, Casbah Editions, Alger 2001.pp.77-78.

⁵ Propos du représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur, M.Robert Zoellick. Conférence de presse donnée le 22/07/2002 à Washington. Commerce agricole: les Etats-Unis doivent adopter une position plus énergique.

⁶ Norman Girvan: les subventions agricoles américaines auront un impact sur la Grande Caraïbe. Caribseek News.22/05/2002

³ AEDEV. Op.cit

⁴ Gabrielle Grenz: le FMI fait campagne contre les subventions agricoles. Le Revenu 19/09/2002.

⁷ Pierre Lison: agriculture: la nouvelle PAC Americana. Le Québécois Libre.Montreal 11/05/2002, N°104.

⁸ Afrique Relance, ONU. Vol 17#1 (Mai 2003), page 1

⁹ le Monde 16/10/2003

¹⁰ Norman Girvan, op.Cit

¹¹ Fabio Lo Verso: Agriculture: l'OMC divise pour régner. Le courrier- sélection- 3/12/2002.

¹² Afrique Relance ONU. Op. Cit.

¹³ Afrique, Relance, ONU. Op. Cit.

¹⁴ Afrique, Relance, ONU. Op. Cit.

² Afrique, Relance,ONU. Op. Cit.

¹⁵ Afrique, Relance, ONU. Op. Cit

¹⁶ Afrique, Relance, ONU. Op. Cit

¹⁷ Afrique, Relance, ONU. Op. Cit

¹⁸ Le jeune indépendant. Quotidien national. Samedi 03/01/2004.